



PARCOURS D'ENGAGEMENT BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.trice

Dossier d'inscription 2024

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL), dans le cadre de son projet jeunesse porté par les élu.e.s, met en place une politique de soutien à la formation BAFA à destination des jeunes du territoire communautaire âgés de 16 à 25 ans :

Le Parcours d'Engagement BAFA

Ce dispositif a pour objectifs de favoriser l'accès des jeunes à cette formation et de permettre aux structures enfance-jeunesse du territoire de disposer de personnels qualifiés dans le domaine de l'animation. Elle permet à son-sa titulaire de disposer de connaissances solides et d'appréhender avec professionnalisme les métiers de l'animation. Le Parcours d'engagement BAFA permettra de former tous les ans, sur une année civile, 25 jeunes au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA)

DÉROULÉ

La formation BAFA se déroule en 3 étapes successives et obligatoires pour obtenir son diplôme. Voici le calendrier du Parcours d'Engagement BAFA de la CLCL pour l'année 2024 :

- **Formation Générale**: du samedi 2 au samedi 9 mars 2024 en internat à l'IREO de Lesneven
- **Stage Pratique***(14 jours en ALSH) : mercredis, vacances de printemps, d'été, d'automne
* A valider avant la formation d'approfondissement, soit entre le 09 mars et le 28 octobre 2024
- **Formation d'Approfondissement***: du 28 octobre au 02 novembre 2024 en demi-pension
*thème : accueil des enfants porteurs de handicap

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Habiter sur le territoire de la CLCL
- Avoir entre 16 et 25 ans
- Retourner le dossier d'inscription complet avant le 31 janvier 2024
- Être motivé.e pour obtenir le BAFA

La sélection des 25 stagiaires retenu.e.s sera communiquée aux inscrit.e.s début février.

TARIFS

Le coût du Parcours d'Engagement est de 750€ par stagiaire.

Il sera facturé aux participants **entre 50,40€ et 375€** en fonction de leurs revenus.

Le tarif proposé aux familles est calculé selon la méthode du taux d'effort.
Cette méthode de calcul permet de fixer des tarifs uniques et équitables aux familles en fonction de leur Quotient Familial (QF)

Il a été défini :

- un prix plancher à hauteur de 7% du coût de la formation soit 50,40€
 - Pour les QF \leq 800
- un prix plafond à hauteur de 50% du coût de la formation soit 375€
 - Pour les QF \geq 2000

Chaque stagiaire paiera donc un tarif unique compris entre 50,40€ et 375€ selon ses revenus pour l'ensemble de la formation BAFA.

Une facture à l'ordre du Trésor Public sera adressée aux participant.e.s en cours d'année

OBLIGATIONS DU DEMANDEUR ou de LA DEMANDEUSE

- Suivre l'intégralité du Parcours d'Engagement BAFA sur l'année civile
- Effectuer 2 jours de mise à disposition (bénévolat) au sein des structures enfance-jeunesse ou des événements organisés par la CLCL
- Signer et respecter la charte qui lie le-la jeune à la CLCL

**Si le-la jeune ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit.*

Le-la jeune ou ses ayant-droits devront payer l'intégralité du coût de la formation BAFA prise en charge par la CLCL, à savoir 750€.

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la carte d'identité recto-verso

INFORMATION, RETRAIT ET DEPÔT DES DOSSIERS

Communauté Lesneven Côte des Légendes

12, boulevard des frères Lumière - Lesneven
06 08 70 06 64 | jeunesse@clcl.bzh

Service Infos Jeunes

14, place du Général Le Flo - Lesneven
06 45 85 85 50 | sij@clcl.bzh

Sur le site internet de la CLCL : <https://www.clcl.bzh/>



BÉNÉFICIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

Mail :

Situation scolaire ou professionnelle

Lycéen.ne Étudiant.e - Niveau d'études :

Apprentissage depuis le : / /

Formation professionnelle :

Salarié.e depuis : / / Type d'emploi :

Demandeur.demandeuse d'emploi depuis le : / /

Sans emploi

Autres :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à le / /

Signature du.de la jeune

Signature des parents
pour les mineurs



CHARTRE D'ENGAGEMENT BAFA

La présente charte vise à établir les règles et les principes liant le·la stagiaire BAFA à la CLCL pour sa participation au Parcours d'Engagement BAFA.

Si le·la stagiaire ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit.

Le jeune ou ses ayant-droits devront alors rembourser les frais engagés par la CLCL, à savoir la somme de 750€.

Monsieur / Madame

Domicilié·e à

.....

Né·e le / / à

Téléphone: / / / / Portable: / / / /

Mail:

S'étant inscrit·e au Parcours d'Engagement BAFA organisé par la CLCL :

- **S'engage à suivre l'ensemble du parcours de formation intitulé « Parcours d'Engagement BAFA »**
- **S'engage à participer activement et dans le respect des règles à tous les cycles de formation, dans les temps impartis, jusqu'à l'issue du cursus de formation**
- **S'engage à effectuer 2 jours de mise à disposition auprès des structures enfance-jeunesse du territoire**

Fait en double exemplaire à le / /

La Présidente CLCL

Le·la stagiaire

Les parents
pour les mineurs